



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL COMITE REGIONAL DE BRETAGNE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE REUNION DU CONSEIL DU CRB PJP

Samedi 10 FEVRIER 2024 9h00 au siège à PONTIVY

ORDRE DU JOUR

1°) Assemblée générale extraordinaire

Vote statuts et règlement intérieur du CRB PJP
Vote augmentation redevance CRB sur les licences

2°) Réunion du Comité Régional

Retour sur le Congrès Régional de GOUESNOUI (29)
Congrès National de GRANDE SYNTHÉ
Réunion Comité Directeur Fédéral des 26 et 27 janvier 2024
Concours Nationaux et régionaux 2024 (désignation des délégués et arbitres)
Championnats régionaux

- Délégations, Président du jury, contrôle alcoolémie
- Arbitres
- Réservations hôtelières et restauration
- Répartition des équipes aux championnats régionaux (rappel)

Championnats des Clubs (National et Régional)
Etat des licenciés (FFPJP et région)
Tenues CRB, Partenariat et sponsoring en cours
Redevance CRB sur les licences (actuellement 5€70 pour les seniors)
Trésorerie
E T R
Arbitrage
Examen, réunion commission et divers
Discipline (dossier en cours et formation)
Championnats de France 2024
Hôtellerie (réservations par le trésorier adjoint et Denise)
Questions diverses
Questions posées sur place
Date prochaines réunions (En mai ? et octobre le 12)

13h00 – 13h15 - Repas en commun



**Crédit Mutuel
de Bretagne**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés

www.crbretagne-pjp.fr

2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300

06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025





FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU
PROVENÇAL COMITE REGIONAL DE BRETAGNE

Assemblée générale extraordinaire
Samedi 10 février 9h00
Siège du CRB à PONTIVY

Lors du Congrès régional du 10 décembre 2023 il a été décidé de former un groupe de travail avec les présidents des 4 comités et du CTFR pour mettre au point la modification des statuts et du règlement intérieur afin de les adopter en assemblée extraordinaire le 10 février 2024

Il a été aussi prévu en même temps de faire adopter l'augmentation de la redevance du CRB sur les licences pour 2025 et les années suivantes pour éviter de retrouver un déficit comme en 2023 et 2024 et revenir à un équilibre financier en 2025.

L'assemblée générale extraordinaire, avec la participation des 4 comités représentés par leur président, ayant ainsi le quorum a pu se tenir et voter.

Après avoir revu article par article les statuts et le règlement intérieur les statuts et le règlement intérieur ont été adoptés à l'unanimité des présents.

Ensuite a été proposé au vote l'augmentation de la redevance CRB sur les licences. Le président a expliqué et donné les raisons de cette augmentation.

La redevance actuelle est de 5€70 et il est proposé de la mettre à 7€00 pour toutes les catégories ce qui apportera une recette supplémentaire d'environ 14300 euros et permettra ainsi un budget en équilibre en 2025.

Le vote sur cette augmentation d'1€30 a eu lieu et la redevance 2025 et les années suivantes a été adopté à l'unanimité des présents.

La modification des statuts et du règlement intérieur seront ensuite adressés pour publication au journal officiel et ils seront mis sur le site du Comité Régional et adressés aux 4 comités en leur demandant de les transmettre à leurs clubs respectifs.

Fait à PONTIVY le 10 février 2024
Le président du Comité Régional
Jean Noël VENON

Comité Régional de Pétanque
2, Rue Jean Claude JEGAT
56300 PONTIVY



Crédit Mutuel
de Bretagne



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Conseil régional & drjscs partenaires privilégiés

www.crbretagne-pjp.fr

2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300

06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025

